

teur de l'article ajoute que "le fait ne serait ni nouveau ni étrange", nous croyons devoir tout de suite empêcher qu'il ne se forme une opinion erronée à ce sujet, et nous nous hâtons de dire que "le fait" est simplement faux, voire inadmissible. Les exemples allégués pour démontrer la possibilité d'une double représentation confiée à une seule personne ne sont pas, dans le cas concret, de bons arguments, car un diplomate peut être accrédité auprès de deux souverains seulement quand les rapports existant entre ceux-ci le permettent. Le souvenir de l'éloignement de Rome auquel furent contraints, quand l'Italie entra en guerre avec les puissances centrales, les ministres de Prusse et de Bavière accrédités auprès du Saint-Siège, fait comprendre mieux encore l'impossibilité d'un unique représentant auprès des deux cours qui se trouvent à Rome. Par où l'on voit que "les nombreuses renonciations de la part du Saint-Siège", qui, au dire du publiciste, seraient présumées par "la transformation des représentations diplomatiques auprès du Saint-Siège" sont simplement une hypothèse fautive, comme toute l'hypothétique "nouvelle orientation du Vatican."

UNE OEUVRE DE MGR LANGEVIN

Nous reproduisons avec plaisir l'excellent article, que nous apporte *La Bannière* d'Ottawa, sur les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. Il est dû à la plume de leur nouvel aumônier à Saint-Boniface. Nous recommandons, en même temps, cette revue bien connue et toujours si goûtée, qui paraît annuellement depuis vingt-sept ans. Elle est publiée au profit de l'oeuvre du Juniorat du Sacré-Coeur, à Ottawa, où on peut se la procurer au prix de 25 sous.

Voilà déjà plus de trois ans que Mgr Langevin est descendu dans la tombe. Que de choses se sont passées depuis au Manitoba! A côté de quelques rares événements heureux, combien de tristes, combien qui lui auraient brisé le coeur et lui auraient arraché de ces cris éloquentes qui nous remuaient tous si profondément!

Les nombreux travaux du grand Blessé de l'Ouest lui survivent. Son indomptable énergie et son esprit sainement patriotique et franchement catholique vivent encore et gardent le trône archiepiscopal de Saint-Boniface. L'élan donné grandit et se développe dans nos groupes manitobains. Le bon grain semé dans les amertumes de la lutte croît au milieu des coups de vent et des menaces de tempêtes; il mûrira, car il a pour lui Dieu et le temps;—le droit ne meurt pas.

Une des oeuvres de Mgr Langevin, celle où il avait mis beaucoup de son grand coeur d'évêque et de canadien-français, et qui mérite une attention toute particulière, c'est la Congrégation des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée. Il l'avait commencée en 1902 pour soutenir ses chères écoles catholiques et canadiennes-françaises, mais ce ne fut que le 24 mars 1904 qu'il l'érigea canoniquement. Cet